



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 36145

### Texte de la question

M. Henri Cuq appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur le renouvellement du conventionnement CAP emploi relatif à la mission d'insertion professionnelle des personnes handicapées. L'État, l'AGEFIPH, l'ANPE et les représentants des associations agissant en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées ont engagé une concertation approfondie afin de préparer le texte de la convention 2004-2006. Ce texte présenterait, selon les associations, un risque de dégradation du service apporté aux personnes handicapées et aux entreprises dans le cadre de leur mission de lutte contre l'exclusion professionnelle. Aussi, il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend engager une nouvelle concertation avec les représentants nationaux des associations oeuvrant en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

### Données clés

- Auteur : [M. Henri Cuq](#)
- Circonscription : Yvelines (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 36145
- Rubrique : Handicapés
- Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité
- Ministère attributaire : emploi

### Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 23 mars 2004, page 2151
- Question retirée le : 4 mai 2004 (Fin de mandat)